Parliamentary **Assembly**
Assemblée parlementaire

Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 11328
26 juin 2007

Le financement de la radiodiffusion de service public

Proposition de recommandation
présentée par M. Laukkanen et plusieurs de ses collègues

La présente proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

En ce qui concerne l'action du Conseil de l'Europe touchant l'avenir de la radiodiffusion de service public, l'Assemblée parlementaire se réfère au Plan d'action adopté lors du 3e Sommet du Conseil de l'Europe (Varsovie, 16-17 mai 2005) et au Plan d'action de la 7e Conférence ministérielle européenne sur la politique des communications de masse (Kiev, 10-11 mars 2005).

La technologie numérique de l'information entraîne une transformation rapide du marché des médias électroniques. Au fur et à mesure que les technologies se développaient, de nouveaux acteurs sont en effet apparus sur le marché de la radiodiffusion. Les modalités de diffusion des programmes se sont multipliées et les consommateurs ont aujourd'hui le choix entre un grand nombre de plates-formes pour recevoir, par exemple, les chaînes de télévision. Par suite de cette évolution générale, la société a porté un intérêt accru aux médias, qui ont ainsi acquis une plus grande importance.

Les entreprises publiques de radiodiffusion ont toujours joué un rôle essentiel en Europe : elles garantissent à tous les citoyens l'égalité d'accès à l'information ; elles proposent une gamme complète de services de télévision et de radio ouverts à tous les citoyens, placés sur un pied d'égalité quels que soient leur situation économique ou leur lieu de résidence ; elles appliquent une politique de programmation qui va dans le sens des principes de démocratie et de pluralisme culturel. La radiodiffusion de service public est un outil important pour l'édification de la société de l'information.

Le financement des services publics de radiodiffusion varie selon les pays et pose des problèmes à beaucoup d'entre eux. En général, les redevances annuelles continuent d'assurer leur base budgétaire, à laquelle viennent s'ajouter des recettes publicitaires ou des subventions publiques. Néanmoins, alors que la télévision numérique multichaînes et les canaux de distribution complémentaires comme Internet continuent de se développer, les consommateurs sont de moins en moins disposés à payer la redevance audiovisuelle.

Partout en Europe, la radiodiffusion de service public doit donc relever d'immenses défis. Afin que la radiodiffusion publique puisse avoir un avenir assuré, l'Assemblée appelle le Comité des Ministres à réévaluer les activités et les missions des services publics dans le nouveau contexte numérique, à redéfinir les orientations des futures politiques de programmation et à examiner les principes de financement des services qui devraient s'appliquer à l'avenir.

Signé (voir au verso)

F – 67075 Strasbourg Cedex, e-mail: assembly@coe.int
tel : + 33 3 88 41 2000, fax + 33 3 88 41 2776

Doc. 11328

Signé[1]:

LAUKKANEN Markku, Finlande, ADLE
ASKO-SELJAVAARA Sirpa, Finlande, PPE/DC
de PUIG Lluís Maria, Espagne, SOC
EÖRSI Mátyás, Hongrie, ADLE
GROSS Andreas, Suisse, SOC
HOLOVATY Serhiy, Ukraine, ADLE
HURSKAINEN Sinikka, Finlande, SOC
KAIKKONEN Antti, Finlande, ADLE
KALLIO Reijo, Finlande, SOC
KIURU Krista, Finlande, SOC
LAAKSO Jaakko, Finlande, GUE
LAVTIŽAR-BEBLER Darja, Slovénie, ADLE
LENGAGNE Guy, France, SOC
MOTA AMARAL João Bosco, Portugal, PPE/DC
MUTTONEN Christine, Autriche, SOC
OJULAND Kristiina, Estonie, ADLE
UKKOLA Tuulikki, Finlande, PPE/DC
WALTER Robert, Royaume-Uni, GDE

1 SOC: Groupe socialiste
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe des démocrates européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
NI: non inscrit dans un groupe